

Eco-attitude en Côte de Penthièvre

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Communauté de Communes Côte de Penthièvre

1, Rue Christian de la Villéon
Bp 10
http://www.cdc-cote-penthievre.fr/accueil_penthievre



LECOINTE
Stéphane
Bretagne
stephane.lecointe@ademe.fr

Mots-clés: Espace privé ADMINISTRATION PUBLIQUE, PAPIER,, ORDURES MENAGERES RESIDUELLES,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

En s'impliquant dans son Programme Local de Prévention des déchets, dans le contrat de bassin versant « Flora, Islet et ruisseaux côtiers » et dans un partenariat avec l'Agence Locale de l'énergie du Pays de Saint-Brieuc, la Communauté de Communes Côte de Penthièvre s'est engagée à devenir éco-exemplaire en suivant les messages de sensibilisation qu'elle transmet à la population. Ainsi, elle a construit en 2011 un programme d'actions en faveur de la protection de l'environnement, qui touche tous les agents de la collectivité, sur les thèmes de la réduction des déchets et de la consommation d'eau, la prévention des pollutions de l'eau ainsi que les économies d'énergie : « L'Eco-attitude en Côte de Penthièvre ! ». Depuis 2012, la Communauté de Communes a mis en oeuvre cette démarche dans ses 6 communes adhérentes.

La première année, les techniciens ont élaboré une méthodologie pour la mise en oeuvre de l'action. Trois stagiaires ont été recrutés tous les ans pour cette mission et suivre la méthode établie. Tous les ans ils ont enrichis l'opération par leurs initiatives (2011 à 2014).

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

Renforcer et étendre les pratiques exemplaires concernant les déchets, l'eau et l'énergie au sein même de la Communauté de Communes et des communes engagées

Par la suite :

- Enquête sur la mise en oeuvre des éco-gestes (eau, déchet, énergie).
- Remplissage des indicateurs de suivi établis.
- Ajustement et proposition de nouvelles actions.

Résultats quantitatifs:

Suivi d'indicateurs pour la Communauté de Communes :

Energie

Eau

Papier (commande/impression) : -139 493 impressions entre 2010 et 2012 soit une diminution de 13% des coûts mais en parallèle augmentation des commandes: +19%

Compostage: 327 kg/an déchets compostés

Mise en place des mêmes indicateurs suivis en interne par les référents des communes.

Résultats qualitatifs :

4 communes sensibilisées + Communauté de communes: 260 agents sensibilisés.

2 communes n'ont pas pu être enquêtées par manque de moyens.

MISE EN OEUVRE

Planning:

- Enquête initiale sur les pratiques
- Identification des gestes ayant un impact sur l'environnement (déchets, énergie, eau...), les marges de manoeuvre.
- Priorisation des gestes permettant d'agir le plus rapidement.
- Elaboration d'un plan d'actions pour chaque commune
- Déroulement du plan d'actions (amélioration du référentiel d'éco-gestes, adaptation du matériel, sensibilisation...)
- Développement d'indicateurs de suivi

- Sensibilisation des agents + affichages...

Année principale de réalisation:

2010

Moyens humains :

- 0.4 ETP/an sur 3 ans

Moyens financiers :

- 50% stagiaire (autre 50% pris en charge par le service environnement) rémunéré selon la réglementation en vigueur.
- Création/publication ponctuelle

Moyens techniques :

- 1 référent élu et agent par commune touchée

Partenaires mobilisés :

- Service environnement, CDC Côte de Penthièvre.
- 6 communes.
- Agence locale de l'énergie.

VALORISATION

Facteurs de réussite :

Oui au sein de **petites** collectivités. C'est une opération individualisée pour chaque commune.

Difficultés rencontrées :

Action qui va au coeur des collectivités et qui peut soulever des dérives parfois méconnues. Une intervention extérieure permet d'avoir plus de crédibilité auprès des agents communaux.

Recommandations éventuelles:

Difficultés:

Dynamiser les communes (manque de temps).

Faire perdurer la pratique des éco-gestes.

Instaurer des indicateurs pour les déchets.

Conseils:

S'appuyer sur des personnes motivées en interne.

Rester objectif et ne pas être critique lors des diagnostics.

Etre arrangeant et s'adapter au fonctionnement des communes.

S'obliger à réaliser des piqûres de rappel ponctuelles.

Ne pas sous-estimer le temps.

Intégrer des indicateurs financiers.



Type de programme :
Programme Local de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.